

Stationnement des véhicules—attention à ne pas gêner les exploitants agricoles

Notre village peut être fier de compter de nombreuses exploitations agricoles, il nous faut donc composer de bonne grâce avec les contraintes que cela peut amener.

L'une d'elle concerne la circulation des engins agricoles de tous types.

Soyons tous vigilants à ne pas entraver la circulation de ces véhicules parfois encombrants.

Notre Plan Local d'Urbanisme précise à ce sujet « Le stationnement des véhicules [...] correspondant aux besoins des constructions et installations doit être assuré en dehors des voies publiques ».

Les agriculteurs nous nourrissent, laissons les travailler !



Antenne-relais de téléphonie mobile : un nouveau projet

L'opérateur Bouygues a adressé un Document d'Information Mairie à la commune, que vous pouvez consulter sur Intramuros, sur le site internet, ou en mairie aux horaires d'ouverture.

Vous êtes un professionnel sur Charnècles ? Communiquez !

2 possibilités :

- **Encarts publicitaires dans le bulletin municipal « Aujourd'hui à Charnècles » :**

La commune de Charnècles publie 2 bulletins semestriels à destination de ses habitants en été et hiver. Les entreprises, commerçants et artisans peuvent y faire figurer des encarts publicitaires selon les tarifs fixés par le conseil municipal (200 € pour 2 parutions).

- **L'annuaire pro**

En 2021 la municipalité a édité et distribué à tous les foyers son premier annuaire des acteurs économiques de la commune. Cet annuaire va être mis à jour en 2023. Parution gratuite.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la commune :

<http://www.charneclles.fr/fr/actualite/221017/annuaire-pro-encarts-publicitaires>



L'association Les Petits Potes recrute

L'association recherche des animateurs pour les mercredis à la journée à Charnècles.

Cette offre sera aussi valable pour l'année scolaire 2023-2024.



OFFRE D'EMPLOI

Animateur-trice en accueil de loisirs mercredis

Employeur : Association Les petits Potes

Localisation : Charnècles ou La Murette suivant la période (38140)

Contrat du 22 février au 5 juillet, convention ECLAT, 24H/ semaine lissée sur période scolaire et de vacances 10h30 d'animation le mercredi et 2h de préparation par cycle et possibilité d'animation en vacances scolaire également.

L'association Les Petits Potes existe depuis une vingtaine d'année et accueille en moyenne 250 enfants par an. Les adhérents sont des familles résidant sur le bassin du cœur vert (Charnècles, la Murette, Réaumont, Saint Blaise, Saint Cassien) mais le centre accueille des enfants d'autres communes alentours prône des valeurs éducatives d'autonomie, de socialisation des enfants et de respect de chacun. L'équipe d'animation entretient un esprit familial qui contribue à la bonne ambiance de l'accueil proposé aux enfants.

MISSIONS DU POSTE :

- Assurer l'animation de groupes d'enfants de 3-12 ans les mercredis en journée de 7h45 à 18h15 (repas compris dans le temps d'animation et 20 minutes de pause en début d'après-midi) dans les locaux de l'école primaire de La Murette ou de Charnècles, en période scolaire
- Participer à la préparation des activités et du programme 1h par semaine

COMPETENCES REQUISES

- Connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs, des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance du public 3/12 ans
- Connaissance et capacité d'organisation en matière de conduite d'animation et d'évaluation de projet
- Qualités pédagogiques, sens de l'écoute et du travail d'équipe
- Qualités relationnelles et d'écoute, bon contact avec le public 3-12 ans et les familles
- Bonne communication écrite et orale
- Expérience sur un poste similaire
- Déplacements nécessaires en voiture

DIPLOMES

Préférable mais pas obligatoire : BAFA, CAP petite enfance, diplôme ATSEM, BEATEP/BPJEPS, ou DUT carrières sociales ou minimum BAFD

Permis B.

Transmettre votre candidature CV par mail à contact@lespetitspotes.org

Et comme il n'y a pas que des mercredis :

**On recrute !
animateurs-trices**

On recherche pour :
mercredi et jeudi en période scolaire
et/ou tous les jours pendant les vacances

- Pour un poste ou pour vous former aux métiers de l'animation
- Journée complète ou demi journée
- Rémunération conforme à la réglementation de la convention collective
- Équipe dynamique
- Bonne image de l'accueil de loisirs sur les communes
- Formation possible tout au long de l'année
- Diplômes possibles mais pas exigés : BAFA, CAP Petite enfance, BPJEPS, BEATEP, CPJEPS, Licence STAPS et Science de l'éducation, DUT carrières et sociales, BAFA, Diplôme d'état de moniteur-éducateur

REJOIGNEZ NOUS !!

contact@lespetitspotes.org
06 61 22 07 66 / 07 69 61 71 32
www.lespetitspotes.org
40 rue du Bouchat - 38140 La Murette

Cérémonie du 19 mars 2022



Un hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été rendu en présence d'un détachement de pompiers, d'anciens combattants, de musiciens de l'Echo de la Fure de Renage et d'un public fidèle malgré l'heure matinale. M. Hagopian a lu le message de la FNACA et madame le maire celui de la ministre des armées.

Nettoyage du village

232 kg ! C'est le poids total des déchets qui ont été collectés, triés, et emmenés en déchetterie, par la quarantaine de bénévoles Charnéclois, dans la matinée du samedi 25 mars, sur les chemins et dans les bas-côtés des routes du village.

Faut-il s'en réjouir ? Assurément pas.



Mais un grand merci à tous les participants pour leur efficacité et leur bonne humeur.



Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) au service des élèves de nos écoles publiques

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique, nommés officiellement par les autorités académiques. La fonction officielle des DDEN est de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Ils sont membres de droit du conseil d'école.

A la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, leur indépendance permet d'avoir, si besoin, un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt des élèves.

Le DDEN est une personne ressource de l'école ; il est garant des valeurs républicaines, son action ne prend tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'École publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Vous souhaitez vous impliquer ? Contactez les DDEN du secteur de Rives : dden.secteurrives@gmail.com



AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DEVENEZ DDEN

Il est au service des enfants et de l'école publique, médiateur bénévole, militant de la laïcité, membre de droit du conseil d'école.

Il intervient dans différents domaines : sécurité dans et autour de l'école, transports, restauration, santé et hygiène, bâtiments et mobilier, activités périscolaires...

Les DDEN exercent leur mission dans une école proche de chez eux.

**Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?**



Café des aidants®

CCAS de Coublevie

Vendredi 28 avril 2023
La richesse de la relation d'aide (il y a du positif aussi)

Vendredi 26 mai 2023
Confier mon proche et avoir confiance

Lundi 19 juin 2023
Et si je prenais une pause ?



À cette adresse :
CCAS de Coublevie- Mairie de Coublevie
11 chemin d'orgeoise
38500 Coublevie

Contact :
Vanessa Clément
v.clement@coublevie.fr
04 76 67 94 25

**Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.**

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :



Lutte contre le frelon asiatique—Chapitre 2

En complément des campagnes de destruction de nids dont nous nous faisons écho dans ces pages le mois dernier, le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) Isère, qui regroupe près de 3000 apiculteurs, a lancé cette année une campagne de piégeage des fondatrices entre les mois de mars et mai.

Chaque fondatrice capturée fait reculer la probabilité d'un nouveau nid. Les 3000 apiculteurs de l'Isère sont mobilisés pour poser des pièges autour des ruchers attaqués l'an dernier et des nids découverts.

Chaque piège, bien repérable grâce à son étiquette, contient un appât sucré. Une fois entrée, la fondatrice ne peut plus ressortir. Des dispositifs (répulsif, grille, trous de diamètre adapté) minimisent la capture des insectes non ciblés et laissent échapper ceux qui sont capturés.



Si vous repérez de tels pièges dans la nature, ne les touchez surtout pas.

Rappel :

Si vous découvrez un nid, ou si vous suspectez la présence de frelons asiatiques, rendez vous au plus tôt sur la plateforme de signalement en ligne : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Le groupement GDS Isère gèrera votre signalement jusqu'à la destruction des nids, si nécessaire.

« Aux arbres citoyens ! »

Le pommier à fleurs planté le 8 décembre au cimetière se porte bien. Vous avez pu voter via Intramuros pour lui choisir un nom, parmi 4 propositions.

Votre choix s'est porté sur **Mnémosyne : déesse de la mémoire, fille d'Ouranos (le Ciel étoilé) et Gaïa (la Terre).**



Contacts

- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- **CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, samedi* : 9h00 - 11h30

Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30

* : 1er et 3ème samedi du mois, hors vacances scolaires

Accueil mairie : 04.76.91.07.29 - accueil@ville-charnecles.fr